

Le Centre de Valorisation des Déchets Organiques du SMED traitera 60 000 tonnes par an

.....
 Le Syndicat Mixte d'Élimination des Déchets O₃ vient d'attribuer son marché pour la réalisation et l'exploitation d'un centre de valorisation des déchets organiques implanté dans la zone industrielle de la commune du Broc, ce marché étant attribué au groupement VALCO. Prévu pour être fonctionnel pour la fin d'année, le centre est implanté au bout de la zone industrielle de Carros-le-Broc.

.....
 Une unité de stockage est également programmée pour recevoir les déchets non valorisés par cette installation, assurant ainsi une autonomie complète pour les 70 communes délimitées par le SMED. Son implantation est prévue sur la commune de Massoins.

Ce projet ambitieux est public, et le Président du Conseil Général des Alpes Maritimes Eric Ciotti « l'a souhaité exemplaire ». Il permet de proposer une alternative aux deux seules filières existant actuellement sur notre département : l'enfouissement et l'incinération. C'est un équipement qui se veut performant, innovant et polyvalent. L'ensemble des installations sera de Haute Qualité Environnementale (HQE), en concédant une autonomie complète et en assurant la maîtrise des coûts de traitement de tous déchets. L'objectif de la commune étant de disposer d'une filière globale de traitement garantissant une production de compost, un tri et une valorisation matière optimisée et un enfouissement des seuls refus secs. De même, il s'agit d'un projet d'intérêt départemental dans un contexte critique de traitement des déchets au niveau national.

Enfin, ce projet s'inscrit dans un contexte réglementaire en pleine évolution : la retranscription des directives européennes, la



Le projet du Centre de Valorisation des Déchets Organiques du SMED

réduction des déchets enfouis et incinérés aux échéances 2010 et 2015, le Grenelle de l'environnement, afin de développer des politiques volontaristes en faveur du recyclage des matières premières contenues dans les déchets (matériaux et matière organique). Cet outil permettra de limiter les transports en assurant une autonomie complète du traitement des déchets sur notre territoire, sans reporter cette charge sur les centres de traitement du littoral et assurera la mutualisation des équipements en créant un centre multi-filières et en

optimisant le foncier disponible.

Pour les installations solaires, le Centre de Valorisation disposera d'une centrale de production d'électricité de dernière génération et de dimensionnement jamais atteint sur ce type de construction dans la Région. L'énergie annuelle produite serait suffisante pour assurer totalement l'éclairage d'une ville de 3500 habitants. Il y aura également la production d'eau chaude sanitaire solaire grâce à 60m² de panneaux, produisant environ 60% des besoins en eau chaude sanitaire.

▶ Dès sa conception, le centre a intégré la gestion des nuisances :

- visuelle, avec une intégration paysagère faisant le lien entre la zone industrielle et le lac du Broc
- olfactive, le bâtiment est en dépression et équipé de bio-filtres afin de traiter les odeurs
- sonore, un traitement acoustique est prévu
- recyclage interne total des eaux de process